

CR Réunion Plénière

QUALYCÉE

Date : Jeudi 15/11/2018

Présents	M. BOILEAU M. CHICOUENE M. GAILLARD Mme JAN Mme KEREMPICHON M. LE CUNUDER Mme LE DUAY M. LE TOQUIN M. MORICEAU M. MOURAUD M. MOY M. OLLIVIER M. PALUSSIÈRE M. PICHARD M. QUERO M. RESMOND M. URVOIX
Excusés	M. LE BIAVANT M. PASCO Mme RETAILLEAU

Secrétaire de séance : Servanne JAN

① **Ordre du jour :**

- ▶ Synthèse des travaux du 31/08/2018
- ▶ Présentation du nouveau cahier des charges Lycée des Métiers
- ▶ Organisation Lycée des métiers pour l'année 2018-2019
 - Calendrier de travail
 - Installation du comité de pilotage
 - Installations des groupes support

② **Travaux du 31/08/2018 :**

Les équipes pédagogiques réunies en pré-rentrée ont travaillé au diagnostic de

l'établissement en s'appuyant sur le Guide d'auto-évaluation QUALEDUC. Chaque groupe de travail s'étant attaché à l'écriture d'une fiche thématique. Ces travaux ont été synthétisés et numérisés. Cette synthèse sera disponible via un Drive.

③Présentation du nouveau cahier des charges Lycée des Métiers :

Le cahier des charges Lycée de Métiers a été simplifié et repose désormais sur 6 exigences :

- Pilotage / Organisation
- Accompagnement des parcours et prévention du décrochage
- Partenariats
- Sécurité et prévention des risques
- Ouverture artistique et culturelle / ouverture à l'international
- Politique active de communication

Le cahier des charges sera disponible sur l'espace Lycée des Métiers du site internet du lycée. Mme JAN le transmet également aux équipes via Pronote.

L'établissement a à faire valoir un savoir-faire et de nombreux projets et actions sur chacune des exigences. Il est important de souligner que l'établissement doit bien se situer dans un processus d'amélioration continue. Il s'agit d'évaluer les actions mises en place pour contribuer à la réalisation d'un objectif et de se projeter, de proposer si besoin des ajustements.

La labellisation Qualycée est valorisée et il est important de noter que le rapport d'audit Qualycée peut constituer une pièce justificative.

Un point est fait sur le déroulement de l'audit :

- Le cahier des charges doit être transmis aux auditeurs pour le 25/02/2019.
- L'audit se déroulera, quant à lui, entre mi-mars et mi-mai.
- 3 auditeurs se déplaceront sur site : 1 inspecteur, 1 responsable des services académiques (DAFPIC), 1 représentant de l'entreprise.

Le plan type d'audit est présenté.

④Organisation Lycée des Métiers pour 2018-2019 :

Il est proposé de calquer l'organisation Lycée des Métiers sur l'organisation Qualycée afin d'augmenter encore la cohérence des démarches et la visibilité à l'endroit des usagers.

Il est proposé à M. CADORET de prendre la tête du comité de pilotage. Il accepte cette mission. M. BOILEAU, à la tête du comité de pilotage Qualycée, intégrera également le comité de pilotage Lycée des Métiers afin de garantir la cohérence des 2 démarches. Il est proposé de créer 5 groupes support permettant de traiter chacun d'une exigence ; l'exigence *Pilotage / Organisation* restant à la main du comité de pilotage. Pour chacun des groupes support, un pilote est désigné. Ce pilotage intègre le comité de pilotage. L'investissement des élèves est, comme pour Qualycée, à encourager. Il est donc proposé, qu'outre leur participation aux groupes support, il soit institué la participation du Vice Président CVL aux travaux du comité de pilotage. Enfin, la formation continue sera sollicitée afin d'intégrer le comité de pilotage.

Afin de faciliter le travail des groupes support, un Drive va être ouvert. Le cahier des

charges y sera déposé et les droits seront ouverts aux groupes support.

La prochaine réunion plénière est programmée le **jeudi 10 janvier 2019**. Les groupes support devront avoir complété la fiche correspondante du cahier des charges en amont de cette réunion.

S'il est laissé une liberté aux groupes support dans leur programmation de réunions, il semble impérieux que la 1^{ère} réunion du groupe soit fixée par le pilote dès la semaine prochaine. Il sera déposé sur le Drive une trame de compte-rendu de réunion qu'il conviendra de compléter à chaque réunion.

Madame JAN se met en lien avec les services de la DAFPIC afin d'obtenir les rapports d'audit précédents. Elle transmettra ces documents aux membres du comité de pilotage dès réception.

☒ Diffusion : à l'ensemble des personnels de l'établissement.